



Genève, le 8 février 2012

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué statistique de l'office cantonal de l'emploi

5.0% de chômage à Genève en janvier 2012

Fin janvier 2012, le canton de Genève comptait 12 199 chômeurs. Le taux de chômage s'établit désormais à 5.0%¹, contre 5.2% fin décembre 2011. Au plan national, le nombre de chômeurs augmente de 2,8%, portant le taux de chômage suisse à 3,4%.

Le nombre de nouvelles inscriptions (1 610) atteste une situation difficile sur le marché de l'emploi, pour le 4^e mois consécutif. Les désinscriptions ne sont ce mois-ci pas représentatives de la situation de l'emploi, mais influencées de manière significative par la suppression de la double-inscription des bénéficiaires de l'aide sociale (inscrits jusqu'ici tant à l'Hospice général qu'à l'Office cantonal de l'emploi - lire l'avertissement ci-dessous, qui a fait l'objet d'une information préalable le 2 février dernier). Les chiffres du chômage en fonction de critères précis peuvent être consultés à la page suivante.

AVERTISSEMENT IMPORTANT

Les chiffres du chômage pour les mois de février à avril 2012 sont en partie influencés par l'entrée en vigueur au 1^{er} février 2012 de la nouvelle loi cantonale en matière d'insertion et d'aide sociale. Pendant cette période, les communiqués de presse de l'OCE s'efforceront de distinguer clairement les chiffres résultant d'une évolution réelle du marché de l'emploi, de ceux provenant de variations purement statistiques. Ces variations sont :

1. *Tout d'abord, l'OCE a annulé fin janvier les 2'200 dossiers de demandeurs d'emploi bénéficiaires du RMCAS, sans impact sur les prestations. Ces personnes étant jusqu'ici considérées comme des demandeurs d'emploi non-chômeurs, cette suppression n'influence pas le taux de chômage.*
2. *A l'inverse, le taux de chômage peut être influencé, à la baisse ou à la hausse, par deux facteurs. D'une part, des bénéficiaires de l'aide sociale (hors RMCAS) n'étant plus obligés de s'inscrire au chômage, cela peut conduire, de janvier à avril, à de nombreuses désinscriptions et à une baisse artificielle du taux de chômage. D'autre part, d'anciens bénéficiaires RMCAS dont le dossier a été annulé en janvier peuvent faire le choix d'une réinscription au cours des prochains mois, ce qui entraînera une hausse artificielle du taux de chômage.*
3. *La nouvelle législation supprime aussi une particularité genevoise selon laquelle une partie des chômeurs en fin de droit quittaient artificiellement le statut de chômeur dès leur entrée au RMCAS.*

Nous regrettons ces inconvénients. La nouvelle pratique rendra les statistiques genevoises du chômage plus conformes à la réalité du marché de l'emploi. Elle est similaire à la pratique du canton de Vaud qui, contrairement à la quasi-totalité des cantons suisses, n'exclut pas de ses statistiques les chômeurs bénéficiaires de l'aide sociale.

¹ Notre canton publie, depuis 2010, un taux de chômage plus proche de la réalité que le taux officiel fourni par le SECO (5,5%), en se basant sur la population active fournie par l'enquête suisse sur la population active au deuxième trimestre 2010 plutôt que sur la population active issue du recensement de la population de 2000.

L'évolution en fonction du sexe, de la nationalité, de l'âge et de la durée d'inscription

Durant le mois de janvier, le nombre de chômeurs de sexe masculin baisse de 2,7%, et celui des chômeurs de sexe féminin de 4,7%. Selon la nationalité, la variation enregistrée est de -4,1% pour les suisses et de -3,1 pour les étrangers. Quant à l'évolution selon les groupes d'âges, celui des jeunes de moins de 25 ans diminue de 3,0%, celui des 25 à 49 ans de 3,3% et celui des 50 ans et plus de 5,0%. Le nombre de chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus d'un an), dont la part correspond actuellement à 23,4% du total, baisse de 8,2% en janvier. La durée moyenne du chômage s'établit à 281 jours, alors qu'elle était de 295 le mois précédent (basée sur une semaine de 7 jours); elle était de 350 jours une année auparavant (janvier 2011).

L'évolution en fonction des secteurs d'activité

En comparaison annuelle (janvier 2011 – janvier 2012), on enregistre les plus fortes baisses du nombre de chômeurs dans les secteurs d'activité suivants : l'horlogerie (-50,4%), la métallurgie (-45,9%) et le textile (-28,6%). On observe à l'inverse les plus fortes hausses du chômage, toujours en comparaison annuelle, parmi les activités spécialisées, techniques et scientifiques (+19,9%) et dans le secteur immobilier (+12,7%).

Inscriptions et sorties

En janvier 2012, 1'610 demandeurs d'emploi ont été inscrits. Durant la même période, 3'511 désinscriptions ont été enregistrées.

Ce communiqué mensuel peut être consulté sur Internet : <http://www.ge.ch/emploi/>

* * * * *

Personne de contact :

M. Patrick Schmied, directeur général de l'OCE, DSE, ☎ 079 252 88 04 ;
patrick.schmied@etat.ge.ch